

RCS : BOURGES
Code greffe : 1801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00071
Numéro SIREN : 881 581 508
Nom ou dénomination : 36000 VOYAGES SAS

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2022 sous le numéro de dépôt 2561

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SAS 36000 VOYAGES

8 janvier 2022

La séance se déroule au 83 rue du village d'en haut 18230 Saint Doulchard, le 8 janvier 2022.

La séance est ouverte et y participent les personnes suivantes :

M Christophe MARTIN

Mme Myriam MARTIN

M Amaury MARTIN

M Audran MARTIN

Le 8 janvier 2022 à 14 heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire pour voter des décisions de gestion de la Société par Actions Simplifiée dénommée : 36000 VOYAGES, société au capital social de 20000 euros.

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne M Christophe MARTIN en qualité de président de séance et Mme Myriam MARTIN en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Election du Président

1. Election du président

Le président de séance sollicite les candidatures en vue d'assurer les fonctions de président de la SAS 36000 Voyages. Il rappelle que conformément à l'article 11 des statuts, le président est élu par l'assemblée générale.

Amaury MARTIN se porte candidat au renouvellement de son mandat à la Présidence de la SAS 36000 Voyages.

Il est procédé à l'élection du président.

Amaury MARTIN est élu à l'unanimité.

L'assemblée générale décide à l'unanimité que le président ne percevra aucune rémunération.

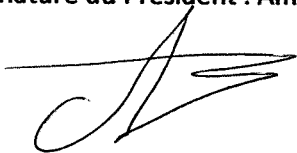
En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs. Il en sera de même pour tous les actionnaires de la société mandatés par le Président pour l'assister ou le représenter.

Le président assurera l'ensemble des démarches nécessaires à l'exploitation de l'entreprise conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15h.

Fait à Saint Doulchard, le 8 janvier 2022

Signature du Président : Amaury MARTIN

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.

Signature des autres actionnaires

Christophe MARTIN (président de séance)

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Myriam MARTIN (secrétaire de séance)

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a small flourish.

Audran MARTIN

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold 'A' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

FEUILLE D'EMARGEMENT
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
SAS 36000 VOYAGES

A Saint Doulchard, le 8 janvier 2022

Prénom Nom	Signature
Christophe MARTIN	
Myriam MARTIN	
Amaury MARTIN	
Audran MARTIN	